ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/LIC/N/2/PHL/144

19 décembre 2022

(22-9453)

Comité des licences d'importation

Original: anglais

ACCORD SUR LES PROCÉDURES DE LICENCES D'IMPORTATION

NOTIFICATION AU TITRE DE L'ARTICLE 5:1 À 5:4 DE L'ACCORD[1]

PHILIPPINES

La notification ci-après, initialement reçue le 3 novembre 2022, est distribuée à la demande de la délégation des Philippines.

	Catégorie	Détails de la notification
1	**Membre notifiant**	Philippines
2	**Titre de la nouvelle législation/procédure**	Circulaire MARINA n° 121 – Lignes directrices relatives à la réglementation des engins à grande vitesse
3	**Date de publication**	29 juillet 1997
4	**Date d'entrée en vigueur**	15 août 1997
5	**Adresse du site Web/ publication officielle de la nouvelle réglementation/ procédure**	https://marina.gov.ph/wp-content/uploads/2018/07/mc121.pdf
6	**Avez-vous joint une copie (pdf) de la réglementation pour le Secrétariat?**	[X] Oui (*Veuillez joindre une copie de la réglementation à la présente notification.*) [ ] Non
7	**Type de notification**	[X] a) Nouvelle réglementation/procédure[2] concernant les licences; (veuillez répondre aux questions n° 8 à 14) [ ] b) Modification d'une réglementation/procédure précédemment notifiée dans le document: _____; (*veuillez répondre aux questions n° 15 et 16*)
8	**Liste des produits soumis à licences**	Engins à grande vitesse
9	**Nature du régime de licences**	Automatique: [ ] Non automatique: [X]
10	**Objectif administratif/mesure appliquée**	a) ☐ Protection de la moralité publique b) ☐ Protection de la vie et de la santé des personnes et des animaux et préservation des végétaux; protection de l'environnement c) ☐ Collecte de statistiques commerciales ou surveillance du marché d) ☐ Protection des brevets, des marques de fabrique ou de commerce et du droit d'auteur, et prévention des pratiques frauduleuses

[1] Il est entendu que le Membre notifiant a également rempli ses obligations de notification au titre de l'article 1:4 a) et de l'article 8:2 b) concernant la loi/la réglementation/la procédure pertinente notifiée en remplissant le présent formulaire de manière complète et précise.

[2] Il est entendu que "nouvelle réglementation/procédure" fait référence à toute loi, réglementation ou procédure nouvellement introduite, ainsi qu'à celles qui sont en vigueur mais qui sont notifiées pour la première fois au Comité.

	Catégorie	Détails de la notification
		e) ☐ Respect des obligations découlant de la Charte des Nations Unies et d'autres traités internationaux (*CITES, Convention de Bâle, Convention de Rotterdam, Résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, etc.*) f) ☐ Administration des contingents (y compris tarifaires) g) ☐ Réglementation des importations d'armes, de munitions ou de matières fissiles et protection de la sécurité nationale h) ☒ Autre: restreindre la quantité ou la valeur des importations d'engins à grande vitesse
11	**Organe(s) administratif(s) auquel (auxquels) présenter les demandes**	Ministère/autorité et département: Direction des affaires maritimes Adresse: A. Bonifacio Drive corner 20th St. and Railroad St. South Harbor Port Area. Manila, Philippines Site Web: https://marina.gov.ph/ Téléphone: [+63 2 8525 7890] Courriers électroniques: mroncr@marina.gov.ph/dss@marina.gov.ph
12	**Point de contact chargé de communiquer des renseignements sur les conditions de recevabilité**	Ministère/autorité et département: Direction des affaires maritimes Adresse: A. Bonifacio Drive corner 20th St. and Railroad St. South Harbor Port Area. Manila, Philippines Site Web: https://marina.gov.ph/ Téléphone: [+63 2 8525 7890] Courriers électroniques: mroncr@marina.gov.ph/dss@marina.gov.ph
13	**Durée d'application prévue de la procédure de licences**	En cours
14	**Résumé de la notification dans l'une des langues officielles de l'OMC**	La Circulaire-Mémorandum a pour objet de fournir des lignes directrices pour la réglementation des engins à grande vitesse dans le cadre du commerce maritime intérieur au titre du mandat conféré à la MARINA. La Circulaire s'applique à toutes les personnes, sociétés, entreprises et entités exploitant des engins à grande vitesse dans le cadre du transport maritime intérieur, à des fins de compensation, d'utilisation commerciale ou publique, impliquant le transport de passagers et de marchandises entre divers ports et lieux situés aux Philippines.
15	**Si la case 7 b) a été cochée, veuillez indiquer la nature de la (des) modification(s)**	**a)** ☐ **Abrogation** **b)** ☐ **Suspension** **c)** ☐ **Modification d'aspects particuliers des procédures existantes:** ☐ produits visés ☐ objectif administratif ☐ caractère automatique ou non automatique ☐ durée d'application de la procédure de licences ☐ modification de la nature de la restriction quantitative/en valeur ☐ conditions de recevabilité des demandeurs ☐ point de contact chargé de communiquer des renseignements sur les conditions de recevabilité ☐ organe(s) administratif(s) auquel (auxquels) présenter les demandes ☐ documents requis (y compris le formulaire de demande) ☐ délai de présentation de la demande ☐ organe(s) administratif(s) délivrant les licences ☐ délai de délivrance d'une licence ☐ droit de licence/redevance administrative ☐ versement d'un dépôt ou paiement préalable, et conditions applicables ☐ droits/procédures de recours ☐ durée de validité de la licence

	Catégorie	Détails de la notification
		☐ autres conditions de la licence (prolongation, cessibilité, sanctions en cas de non-utilisation, etc.) ☐ prescriptions en matière de change ☐ autre: _____ (veuillez préciser)
16	**Veuillez expliquer les modifications en détail (dans l'une des langues officielles de l'OMC)**	

_____